

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	05.01.2021	13h52	21.104	DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Sera Pantillon

Titre : Abus dans le monde sportif : l'État a un rôle à jouer

Contenu :

Ces derniers mois ont vu de nombreux témoignages sur les abus sur les jeunes dans le sport. Plus récemment encore, les plaintes pour abus sexuels sur mineurs à l'encontre d'un entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds ont profondément choqué et inquiété. Nous demandons au Conseil d'État d'indiquer :

1. s'il a pris ou prévoit de prendre des mesures pour renforcer la lutte contre les abus (qu'il s'agisse de violence physique, psychique ou sexuelle, de mobbing ou d'abus de pouvoir) ;
2. quelle est, selon lui, la marge de manœuvre dont il dispose en termes de prévention contre les abus dans le domaine du sport ;
3. s'il entend suivre l'exemple du canton de Vaud mentionné ci-après, et mettre en place un programme pilote de formation aux entraîneurs et entraîneuses.

Développement :

Les 12 et 22 décembre 2020, le quotidien *Arcinfo* a publié les résultats de son enquête sur les accusations d'actes d'ordre sexuel sur mineurs portées à l'encontre d'un entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds. Ces accusations et témoignages choquent, d'autant plus que l'entraîneur accusé l'a déjà été précédemment. Au niveau national, les faits révélés ces derniers mois par la presse dans le cadre des entraînements de la Fédération suisse de gymnastique (FSG) à Macolin ont ébranlé le monde sportif et politique.

En Suisse, 62% des jeunes de 10 à 14 ans sont membres d'un club sportif¹. Les clubs sportifs doivent être des lieux où les jeunes se sentent en sécurité et protégés, d'autant plus que la période de l'adolescence est parfois synonyme de vulnérabilité et de recherche de validation. Si, aujourd'hui, la prévention au sein des clubs est parfois interprétée comme étant un aveu de dysfonctionnements, il doit y avoir un changement de paradigme.

Le Conseil national et le Conseil des États ont récemment adopté deux motions identiques demandant d'instituer un centre d'aide ou un service indépendant de signalement des abus dans le domaine du sport². La charte éthique de Swiss Olympic sera par ailleurs également adaptée. Mais si un renforcement contre les abus est essentiel au niveau fédéral, les cantons sont d'importants acteurs pour l'implémentation de ces mesures aux niveaux local et régional. Le canton de Vaud a par exemple récemment collaboré avec une association de prévention dans le sport et a mis en place un projet pilote avec les fédérations sportives afin de mieux former les entraîneurs et entraîneuses aux problématiques susmentionnées. Le chef du Département de l'économie et du sport du canton de Vaud, M. Philippe Leuba, déclarait par ailleurs dans un sujet de la RTS que « *la formation à l'égard [de la prévention des abus] est une mission de service public* »³.

Les abus sexuels sont un exemple extrême et, espérons-le, rare de cas d'abus, mais il existe toute une zone « grise » regroupant les méthodes d'entraînement potentiellement dangereuses ou inadaptées, la déshydratation et la malnutrition. La limite entre un entraînement strict et une situation d'abus est parfois floue, tant pour les sportives et sportifs que pour les entraîneurs et entraîneuses. En effet, la pression inhérente au sport ne permet pas toujours de définir avec certitude si un entraînement est trop poussé et si l'entraîneur ou l'entraîneuse outrepassé ses droits.

Chaque discipline sportive est potentiellement concernée par le problème des abus et le renforcement des efforts pour combattre les abus dans le monde du sport est nécessaire à tous les échelons politiques.

¹Lamprecht, M., Fischer, A. & Stamm, H.P. (2011) : Clubs sportifs en Suisse. Macolin : Office fédéral du sport OFSPO.

²<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefit?AffairId=20204341>

³<https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/lentrancement-des-jeunes-peut-virer-a-la-maltraitance-?urn=urn:rts:video:11670098>

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Sera Pantillon

Autres signataires (prénom, nom) :

Christine Ammann Tschopp

Armin Kapetanovic

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Richard Gigon

Sven Erard

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Clarence Chollet

Veronika Pantillon